

Centrale des syndicats
du Québec



www.csq.qc.net



CSN Confédération
des syndicats nationaux

www.csn.qc.ca



www.lafae.qc.ca



Fédération
autonome
du collégial

www.lafac.qc.ca



FAEUQEP
Fédération des associations
étudiantes universitaires
québécoises en éducation
permanente

www.faeuqep.qc.ca



Fppu
Fédération du personnel professionnel
des universités et de la recherche

www.fppu.qc.ca



FÉDÉRATION ÉTUDIANTE
COLLÉGIALE DU QUÉBEC

www.fecq.org



www.feuq.qc.ca



www.fqppu.org



Mouvement québécois
des adultes en formation

www.mqaf.qc.ca

Syndicat
de professionnelles
et professionnels
du gouvernement du Québec



www.spgq.qc.ca

Sommaire **Manifeste** Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec

ENDOSSÉ PAR
ONZE ORGANISATIONS
SYNDICALES ET ÉTUDIANTES
DU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION



Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec

En novembre 2008, onze organisations syndicales et étudiantes du réseau de l'éducation (préscolaire, primaire, secondaire, collégial et universitaire) représentant un demi-million de personnes publiaient le manifeste *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*. Jusqu'ici, ce manifeste n'a pas été diffusé aussi largement que souhaité au départ, mais face aux nouvelles attaques intentées contre le principe même de l'éducation publique, au premier chef par la hausse des frais de scolarité universitaires, il apparaît plus que jamais nécessaire de réaffirmer notre volonté de lutter pour que l'État fasse de l'éducation publique la priorité nationale du Québec.

Mettre en œuvre, du préscolaire à l'université, tous les changements qui s'imposent aujourd'hui en éducation dans notre société, cela implique que l'État québécois assume pleinement ses responsabilités démocratiques et se dote d'une véritable politique nationale de l'éducation publique réellement fondée sur les valeurs humanistes de justice sociale, d'égalité des chances, de solidarité et de coopération.

Par conséquent, nous demandons et nous demandons toujours au gouvernement du Québec :

1. De faire de l'éducation la priorité nationale et, conséquemment, d'élaborer et de mettre en œuvre une politique nationale de l'éducation publique apte à soutenir avec fermeté le développement d'un système d'éducation de qualité, universel, accessible et gratuit ;
2. D'implanter des changements structurants qui contribueront à faire de nos écoles primaires et secondaires des milieux de vie motivants et tournés vers la réussite, notamment par les éléments suivants :
 - La mise en place de projets éducatifs accessibles à tous les élèves ;
 - Une diminution du nombre d'élèves par classe ;
 - L'ajout de ressources enseignantes, professionnelles et de soutien afin de mieux encadrer et soutenir les élèves en difficulté et les nouveaux arrivants ;
 - Un développement des activités parascolaires ;
 - Un accroissement de la qualité des services de garde en milieu scolaire ;
3. De mettre en place des modalités permettant, à terme, la fin du financement public des écoles privées, en favorisant l'intégration progressive des écoles privées au système public d'éducation, dans le plein respect des droits du personnel impliqué ;

4. De développer et de consolider le réseau national des cégeps, et de garantir dans toutes les régions une offre de services diversifiés et gratuits, et une formation de qualité, équivalente et transférable, attestée par un diplôme national ;
5. De veiller à ce que soit maintenu l'équilibre entre les trois volets de la mission fondamentale des universités, de se faire l'instigateur d'une réelle collaboration entre les établissements, de faire en sorte que la mission des universités soit au cœur de toute décision, d'où qu'elle provienne, et de revoir en conséquence son approche de gouvernance dans l'enseignement supérieur ;
6. De prendre des mesures fermes pour encadrer les rapports entre les établissements d'enseignement et l'entreprise privée, notamment en balisant les partenariats et le financement de la recherche ;
7. De reconnaître, dans les faits, à tous les adultes le droit à l'éducation et à la formation continue et leur donner les moyens d'assurer l'exercice de ce droit ;
8. D'organiser un véritable débat social sur l'ensemble de la condition financière étudiante, d'améliorer, de toute urgence, le programme d'aide financière aux études et de mettre en place des mécanismes permettant de réduire les obstacles financiers à la poursuite des études ;
9. De mettre en place les moyens nécessaires pour favoriser l'attraction, l'insertion professionnelle, une préparation adéquate du personnel, la formation continue, le maintien en emploi, une rémunération équitable ainsi que de meilleures conditions de fin de carrière pour le personnel de l'éducation ;
10. De mettre fin au sous-financement chronique du système d'éducation et d'y réinvestir massivement de telle sorte qu'il puisse répondre aux besoins actuels et à venir.

Pour les partenaires signataires de cette déclaration (voir au verso), faire de l'éducation publique la priorité nationale, c'est choisir d'investir avec détermination dans notre avenir collectif et se donner les moyens d'affronter avec confiance les défis du XXI^e siècle.

C'est sans hésiter que le Québec doit s'engager dans cette voie.

*Ceci est une version abrégée du manifeste. La version complète est disponible à l'adresse suivante :
http://www.fneeq.qc.ca/fr/documents/education-manifeste_S.pdf*